



Services en ligne – demande de bourse de lycée

15/03/2019  
Diffusion nationale

Guide pour l'accompagnement des parents

---

**SIECLE**

**La demande en ligne  
de bourse de lycée**

---

Guide pour l'accompagnement  
des parents

**Mars 2019**

## Table des matières

<b>Les informations essentielles .....</b>	<b>2</b>
1.1 L'objet du service	3
1.2 Le périmètre	3
1.3 Le calendrier	3
<b>2 La demande de bourse de lycée par les parents .....</b>	<b>4</b>
2.1 La connexion	4
2.2 La mise à jour de la fiche de renseignements	6
2.3 Le choix « je télécharge » un dossier papier	6
2.4 Le choix « je fais ma demande en ligne »	6
2.5 Récapitulatif des données fiscales du concubin	8
2.6 Récapitulatif de la demande	11
2.7 Accusé de réception et estimation du droit à bourse	12

### **Nouveauté 2019**

**Quel que soit le mode de connexion au téléservice bourse de lycée, les données récupérées seront identiques :**

- **Connexion par France Connect (facilitée voir le guide de connexion)**
- **Connexion directe par le compte Education nationale**

**Ainsi le demandeur aura moins de renseignements à compléter dans sa demande.**

# Les informations essentielles

---

## 1.1 L'objet du service

Bourse de lycée permet **via internet** dans **Scolarité services**, au **représentant légal** d'un élève :

- de faire sa demande de bourse pour un enfant scolarisé en classe de 3<sup>ème</sup> au collège ou au lycée,
- de fournir directement les données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives
- de fournir selon sa situation des précisions pour que la demande soit complète,
- de mettre à jour la **fiche de renseignements administrative**, pour l'élève et lui-même,
- de connaître dès le dépôt de la demande le montant de la bourse qu'il est susceptible de toucher,
- de suivre l'avancement de son dossier.

## 1.2 Le périmètre

La demande en ligne de bourse de lycée s'adresse aux élèves de collège public, de lycée public et d'EREA.

## 1.3 Le calendrier

Les dates de campagne sont définies nationalement et gérées par le téléservice.

- En 2019, la date de début de campagne est fixée au 28 mars 2019
- La date de fin de campagne est fixée au 4 juillet 2019.

Dans **Administration téléservices**, le service est **ouvert** pour tous les établissements.

## 2 La demande de bourse de lycée par les parents

Pour connaître la procédure de création de compte pour les responsables, consultez :

### Guide préparation bourses lycée 2019

#### 2.1 La connexion

Dans la mesure où la demande de bourse de lycée peut être présentée par tout responsable de l'élève qui en assume la charge effective, chacun des **représentants légaux** de l'élève peut présenter une demande, mais une seule pourra être retenue.

Article D. 531-6 du code de l'éducation : Il ne peut être déposé qu'une seule demande de bourse par élève.

Le parent peut choisir :

- 1 Soit de valider et se connecter directement à Scolarité services en saisissant son identifiant et son mot de passe (il s'agit des codes d'accès que l'établissement a communiqué au parent responsable). **Rappel** : la connexion par le compte ATEN se fait au moyen d'un **compte responsable**, et non élève.
- 2 Soit de se connecter avec France Connect  
France Connect permet de se faire reconnaître par un fournisseur d'identité que choisit le parent, soit Impots.gouv, soit La Poste, soit Ameli, soit Mobile Connect, soit Msa et faciliter ainsi l'échange d'informations entre administrations pendant la durée de connexion.

Utiliser les guides de connexion disponibles sur le portail pléiade.

Après avoir procédé à cette identification en saisissant par exemple son identifiant pour Impots.gouv, il devra saisir les nom et prénom de son enfant, sa date de naissance et choisir l'établissement qu'il fréquente.

**SCOLARITÉ SERVICES**  
Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

**1** Je me connecte avec mon compte ATEN

Votre identifiant

Votre mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

**2** Je me connecte avec France Connect

Après la connexion, choisir **Bourse de lycée** parmi les services proposés à gauche de l'écran

Bienvenue Mme Stéphanie Martin  
Dernière connexion le 03/04/2019

Nom prénom du parent  
connecté

Prénom et Nom de  
l'élève

Choix Bourse de lycée



MEN - contact - mentions légales - aide

L'écran suivant permet au parent :

- De vérifier les informations connues de l'établissement le concernant
- De signaler les modifications éventuelles de ces informations par l'accès à la Fiche de renseignements
- De faire sa demande de bourse en ligne

Bienvenue Mme Stéphanie Martin  
Dernière connexion le 03/04/2019



MEN - contact - mentions légales - aide

19.1.0.0

## 2.2 La mise à jour de la fiche de renseignements

Dès la connexion au téléservice Bourse de lycée, le parent visualise, et modifie si nécessaire, **une partie des données administratives de son enfant et les siennes.**

**Remarque :** les informations modifiées seront immédiatement intégrées à la demande de bourse. Par contre, l'établissement devra les valider pour leur intégration dans Base élèves (affichage d'alerte à la connexion à Base élèves – voir guide février 2014).

## 2.3 Le choix « je télécharge » un dossier papier

Ce choix permet au parent d'éditer le dossier papier avec les renseignements concernant son enfant et lui-même déjà remplis.

Il devra joindre son avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017 et déposer le tout au secrétariat de l'établissement.

## 2.4 Le choix « je fais ma demande en ligne »

Deux écrans selon que le parent s'est connecté par France Connect ou directement avec son compte Education nationale

**Par connexion France Connect**

Le parent va pouvoir signaler une modification de situation qui a entraîné une diminution de revenus. Et préciser la nature de la modification.

**Par connexion compte Education nationale (ATEN)**

Saisissez ici le numéro fiscal qui figure sur votre avis d'impôt 2018 (sur les revenus de 2017)


Dans le cas d'une connexion par le compte Education nationale, il sera demandé le numéro fiscal afin de pouvoir récupérer les données fiscales.

Saisissez ici le numéro fiscal qui figure sur votre avis d'impôt 2018 (sur les revenus de 2017)

Numéro fiscal \*

L'écran suivant apparaîtra pour faire confirmer au parent son acceptation pour le transfert des données fiscales

### Par connexion France Connect

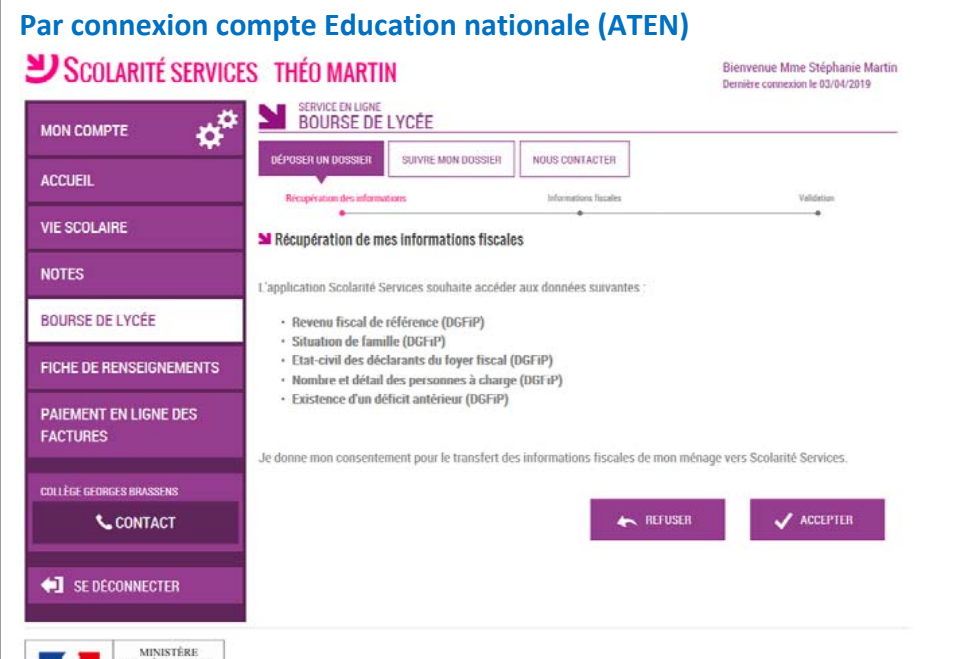


L'application Éducation Nationale préproduction souhaite accéder à des données vous concernant

- Revenu fiscal de référence (DGFIP)
- Situation familiale (DGFIP)
- Nombre et détail des personnes à charge (DGFIP)
- État-civil des déclarants du foyer fiscal (DGFIP)
- Existence d'un déficit antérieur (DGFIP)
- Nombre de parts du foyer fiscal (DGFIP)
- Indicateur de situation « parent isolé » (DGFIP)

[En savoir plus sur FranceConnect](#)
[Faire aux questions](#)

### Par connexion compte Education nationale (ATEN)



Bienvenue Mme Stéphanie Martin  
Dernière connexion le 03/04/2019

**SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN**

SERVICE EN LIGNE  
BOURSE DE LYCÉE


Récupération des informations | Informations fiscales | Validation

#### Récupération de mes informations fiscales

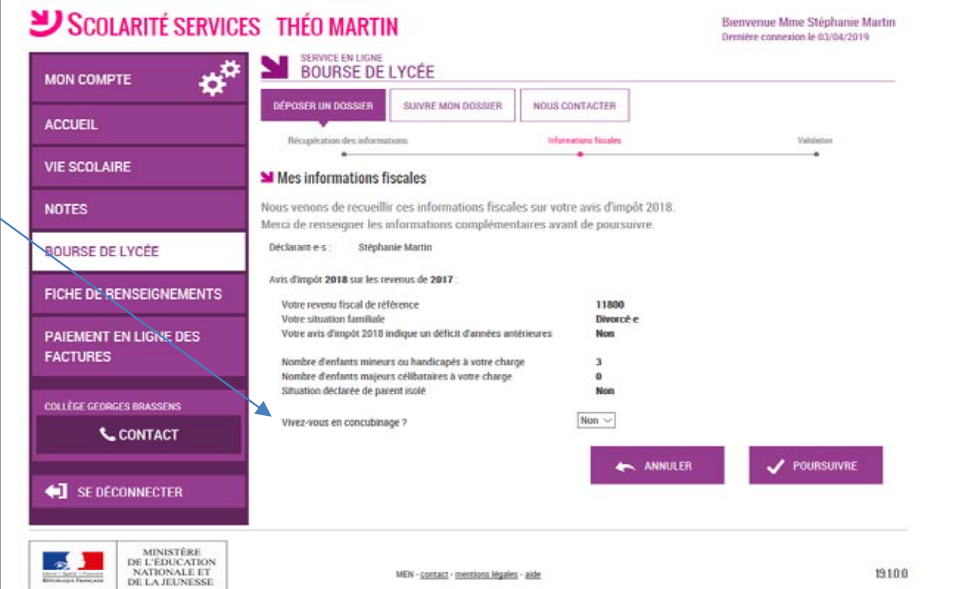
L'application Scolarité Services souhaite accéder aux données suivantes :

- Revenu fiscal de référence (DGFIP)
- Situation de famille (DGFIP)
- Etat-civil des déclarants du foyer fiscal (DGFIP)
- Nombre et détail des personnes à charge (DGFIP)
- Existence d'un déficit antérieur (DGFIP)

Je donne mon consentement pour le transfert des informations fiscales de mon ménage vers Scolarité Services.


 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Les informations récupérées auprès de la DGFIP apparaissent à l'écran, une seule question peut apparaître si le parent n'est ni marié, ni pacsé. Pour préciser s'il vit en concubinage.



Bienvenue Mme Stéphanie Martin  
Dernière connexion le 03/04/2019

**SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN**

SERVICE EN LIGNE  
BOURSE DE LYCÉE

Récupération des informations | Informations fiscales | Validation


#### Mes informations fiscales

Nous venons de recueillir ces informations fiscales sur votre avis d'impôt 2018. Merci de renseigner les informations complémentaires avant de poursuivre.

Déclarant e-s : Stéphanie Martin

Avis d'impôt 2018 sur les revenus de 2017 :

Votre revenu fiscal de référence	11800
Votre situation familiale	<b>Divorcé-e</b>
Votre avis d'impôt 2018 indique un déficit d'années antérieures	Non
Nombre d'enfants mineurs ou handicapés à votre charge	3
Nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge	0
Situation déclarée de parent isolé	Non
Vivez-vous en concubinage ?	Non


 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MEN - contact - mentions légales - aide 19100

## 2.5 Récapitulatif des données fiscales du concubin

Dans cette situation, le parent devra renseigner le numéro fiscal du concubin ainsi que ses nom et prénom

SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN

Bienvenue Mme Stéphanie Martin  
Dernière connexion le 03/04/2019

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE LYCÉE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

COLLÈGE GEORGES BRASSENS

CONTACT

SE DÉCONNECTER

DÉPOSER UN DOSSIER SUIVRE MON DOSSIER NOUS CONTACTER

Récupération des informations Informations fiscales Validation

**Récupération des informations fiscales de mon-ma concubin-e**

Saisissez ici le numéro fiscal qui figure sur l'avis d'impôt 2018 (sur les revenus de 2017) de votre concubin-e ainsi que son nom et son prénom.

Numéro fiscal \*

Nom \*

Prénom \*

(\*) Réponses obligatoires

ANNULER POURSUIVRE

MEN - contact - mentions légales - aide 19.10.0

Un consentement sera nécessaire pour récupérer les données fiscales du concubin

SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN

Bienvenue Mme Stéphanie Martin  
Dernière connexion le 03/04/2019

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE LYCÉE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

COLLÈGE GEORGES BRASSENS

CONTACT

SE DÉCONNECTER

DÉPOSER UN DOSSIER SUIVRE MON DOSSIER NOUS CONTACTER

Récupération des informations Informations fiscales Validation

**Récupération des informations fiscales de mon-ma concubin-e**

L'application Scolarité Services souhaite accéder aux données suivantes :

- Revenu fiscal de référence (DGFIP)
- Situation de famille (DGFIP)
- Etat civil des déclarants du foyer fiscal (DGFIP)
- Nombre et détail des personnes à charge (DGFIP)
- Existence d'un déficit antérieur (DGFIP)

Je donne mon consentement pour le transfert des informations fiscales de mon ménage vers Scolarité services.

REFUSER ACCEPTER

MEN - contact - mentions légales - aide 19.10.0



- MON COMPTE 
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- BOURSE DE LYCÉE**
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES
- COLLÈGE GEORGES BRASSENS
-  CONTACT
-  SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE  
**BOURSE DE LYCÉE**

- DÉPOSER UN DOSSIER**
- SUIVRE MON DOSSIER
- NOUS CONTACTER



**Les informations fiscales de mon-ma concubin-e**

Nous venons de recueillir ces informations sur l'avis d'impôt 2018 de votre concubin-e.

Déclarant-e s : Pierre Durand

Avis d'impôt **2018** sur les revenus de **2017** de votre concubin-e :

Son revenu fiscal de référence	<b>14000 €</b>
Sa situation familiale	<b>Divorcé-e</b>
Son avis d'impôt 2018 indique un déficit d'années antérieures	<b>Non</b>
Nombre d'enfants mineurs ou handicapés à sa charge	<b>1</b>
Nombre d'enfants majeurs célibataires à sa charge	<b>0</b>
Situation déclarée de parent isolé	<b>Non</b>

-  ANNULER
-  POURSUIVRE



Toutes les données affichées ont été récupérées auprès des services fiscaux

Si les revenus ne permettent pas d'attribuer une bourse le parent est informé du dépassement de plafond de ses revenus.

The screenshot shows the user interface of the 'SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN' website. The user is identified as 'Mme Stéphanie Martin' with a last connection on 03/04/2019. The main navigation menu on the left includes 'MON COMPTE', 'ACCUEIL', 'VIE SCOLAIRE', 'NOTES', 'BOURSE DE LYCÉE', 'FICHE DE RENSEIGNEMENTS', 'PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES', 'CONTACT', and 'SE DÉCONNECTER'. The 'BOURSE DE LYCÉE' section is active, showing a progress bar with three steps: 'Récupération des informations', 'Informations fiscales', and 'Avertissement'. The 'Avertissement' step is highlighted, indicating a warning. The warning message states: 'Le montant de vos revenus dépasse le plafond. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#). Si vous souhaitez tout de même déposer une demande et recevoir une notification de refus, cochez la case ci-dessous, sinon cliquez sur le bouton Abandonner.' Below the message is a checkbox labeled 'Je maintiens ma demande de bourse de lycée.' and two buttons: 'ABANDONNER' and 'POURSUIVRE'. A red text prompt 'Cochez la case de confirmation.' is positioned above the 'POURSUIVRE' button. At the bottom of the page, there is a footer with the French Ministry of National Education and Youth logo, the text 'MEN - contact - mentions légales - aide', and the number '19100'.

Un message apparaît pour lui proposer de maintenir sa demande et recevoir une notification de refus.

## 2.6 Récapitulatif de la demande

SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN

Bienvenue Mme Stéphanie Martin  
Dernière connexion le 03/04/2019

SERVICE EN LIGNE  
BOURSE DE LYCÉE

DÉPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER

Récupération des informations | Informations fiscales | Validation

### Récapitulatif de ma demande

Si ces informations sont exactes, cochez la case de confirmation puis validez votre demande, sinon cliquez sur le bouton Annuler.

Bourse demandée pour : Théo Martin né le 09/01/2003

Diminution des revenus : Non

Avis d'impôt 2018 sur les revenus de 2017

	Vous	Votre concubin-e
Déclarant-e-s	<b>Stéphanie Martin</b>	<b>Pierre Durand</b>
Revenu fiscal de référence	<b>11800 €</b>	<b>14000 €</b>
Situation familiale	<b>Divorcé-e</b>	<b>Divorcé-e</b>
Nombre d'enfant mineurs ou handicapés à charge	<b>3</b>	<b>1</b>
Nombre d'enfants majeurs célibataires à charge	<b>0</b>	<b>0</b>
Déficit d'années antérieures mentionné sur l'avis d'impôt	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Situation déclarée de parent isolé	<b>Non</b>	<b>Non</b>

Je confirme que les informations présentées ici correspondent à la situation de mon ménage social et fiscal.

Cochez la case de consentement.

ANNULER | VALIDER

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MEN - contact - mentions légales - aide

19.10.0

La confirmation des informations contenues dans le récapitulatif est obligatoire pour finaliser la demande.

La validation de cet écran va entraîner l'enregistrement de la demande de bourse en ligne

## 2.7 Accusé de réception et estimation du droit à bourse

The screenshot shows the user interface for 'SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN'. The user is identified as Mme Stéphanie Martin, with a last connection on 03/04/2019. The main navigation menu on the left includes: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, VIE SCOLAIRE, NOTES, BOURSE DE LYCÉE (highlighted), FICHE DE RENSEIGNEMENTS, PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES, COLLÈGE GEORGES BRASSENS, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER. The main content area is titled 'SERVICE EN LIGNE BOURSE DE LYCÉE' and features three buttons: DÉPOSER UN DOSSIER, SUIVRE MON DOSSIER, and NOUS CONTACTER. Below these, there are two sections: 1. 'Accusé de réception de ma demande': 'Votre dossier dématérialisé est déposé.' with a button 'EDITION DU RÉCAPITULATIF'. 'Vous allez recevoir un accusé de réception de votre demande à l'adresse : smartin@monmail.fr'. 2. 'Estimation de mon droit à bourse': 'Compte tenu des informations que vous nous avez fournies, et sous réserve de l'étude de votre dossier, un droit à bourse de lycée pourrait être accordé pour votre enfant pour l'année scolaire 2019-2020. Le montant estimé de la bourse serait de 636 €.' with a button 'DONNEZ VOTRE AVIS'. The footer contains the logo of the Ministry of National Education and Youth, the text 'MEN - contact - mentions légales - aide', and the version number '19.10.0'.

Le bouton **Donnez votre avis** ouvre le formulaire d'une enquête de satisfaction sur le service **Bourse de lycée**.

Le parent reçoit parallèlement, un **accusé d'enregistrement par courriel** qui est conforme au décret n° 2015-1404 relatif à la saisine de l'administration par voie électronique.

Une fois la demande de bourse en ligne terminée, les représentants légaux continuent de pouvoir consulter le suivi du dossier en accédant au téléservice **Bourse de Lycée**.